



**LETKO BROSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROSSEAU CANADIAN EQUITY FUND**

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

**LETKO BROSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROSSEAU CANADIAN EQUITY FUND**

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants

États de la situation financière 2

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables 3

États du résultat global 4

États des flux de trésorerie 5

Inventaire du portefeuille de placements 6

Notes afférentes aux états financiers 9

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de
LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES / LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2017 et 2016, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, du résultat global et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour la période de 204 jours clos le 31 décembre 2016, ainsi que les notes afférentes incluant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilités du gérant du Fonds pour les états financiers

Le gérant du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant du Fonds, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES / LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND** aux 31 décembre 2017 et 2016, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour la période de 204 jours clos le 31 décembre 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 22 mars 2018

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A122335

LETKO BROSSAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROSSAU CANADIAN EQUITY FUND
 ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

	2017 \$	2016 \$
Actif courant		
Encaisse	56 379	10
Placements	13 395 946	-
Intérêts et autres montants à recevoir	29 968	-
	<u>13 482 293</u>	<u>10</u>
Passif courant		
Charges à payer	16 860	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>13 465 433</u>	<u>10</u>

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)	1 228 020	1
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	10,9652 \$	10 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds



Daniel Brosseau, administrateur



Peter Letko, administrateur

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE
AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017 ET LA PÉRIODE DU 10 JUIN 2016 AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2017	2016 (204 jours)
	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	10	-
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 281 762	-
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	12 258 892	10
Réinvestissement des distributions	143 387	-
Rachat	(75 231)	-
	12 327 048	10
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(140 917)	-
Gain net réalisé à la vente de placements	(2 470)	-
	(143 387)	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	13 465 433	10

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

LETKO BROSSAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

LETKO BROSSAU CANADIAN EQUITY FUND

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017 ET LA PÉRIODE DU 10 JUIN 2016 AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2017	2016
	\$	(204 jours) \$
Revenus de placements		
Revenus d'intérêts à des fins de distribution	5 067	-
Revenus de dividendes	185 877	-
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	133	-
Gain (perte) de change sur encaisse	(29)	-
Gain net réalisé à la vente de placements	2 520	-
Gain net non réalisé (perte nette non réalisée)		
sur la variation de la juste valeur des placements	1 125 191	-
	<u>1 318 759</u>	<u>-</u>
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 10)	3 964	-
Honoraires professionnels	13 936	-
Droits de dépôt	3 116	-
Coûts de transactions de portefeuille	15 981	-
	<u>36 997</u>	<u>-</u>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>1 281 762</u>	<u>-</u>
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)	<u>1,9067</u>	<u>-</u>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017 ET LA PÉRIODE DU 10 JUIN 2016 AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2017	2016
	\$	(204 jours) \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 281 762	-
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	29	-
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(2 520)	-
Perte nette non réalisée (gain net non réalisé)		
sur la variation de la juste valeur des placements	(1 125 191)	-
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	9 265 674	-
Achats de placements	(21 533 928)	-
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(29 968)	-
Charges à payer	16 860	-
	(12 127 282)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	12 258 892	10
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(75 231)	-
	12 183 661	10
Variation de l'encaisse	56 379	10
Encaisse au début de l'exercice	10	-
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	(10)	-
Encaisse à la fin de l'exercice	56 379	10
Informations additionnelles		
Intérêts reçus	156 926 \$	- \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	4 050 \$	- \$

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

LETKO BROSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROSSEAU CANADIAN EQUITY FUND
 INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS
 AU 31 DÉCEMBRE 2017

	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
Athabasca Oil Corporation	50 700	58 674	54 249
Birchcliff Energy	30 400	189 029	133 760
Canadian Natural Resources	13 000	513 596	583 959
Cenovus Energy	39 275	458 678	450 877
Husky Energy	29 624	464 718	525 826
Newalta Corporation	5 900	7 493	5 959
Pengrowth Energy Corporation	100 000	115 625	100 000
Precision Drilling Corporation	17 800	55 892	67 818
Suncor Énergie	13 025	527 231	601 103
		2 390 936	2 523 551
Matériaux			
Canfor Pulp Products	2 700	34 657	36 045
Cascades	6 900	98 332	93 978
HudBay Minerals	29 500	204 654	328 335
Interfor Corporation	4 200	78 330	88 704
Lundin Mining Corporation	18 875	146 083	157 795
Norbord	2 900	122 046	123 395
Stelco Holdings	1 200	20 707	27 468
Stornoway Diamond Corporation	35 000	18 900	23 100
Teck Resources	15 000	367 697	493 050
Western Forest Products	42 000	91 980	102 900
		1 183 386	1 474 770
Produits industriels			
Aecon Group	2 450	37 093	48 853
Air Canada	10 500	185 831	271 740
Bombardier	133 000	307 270	402 990
Magellan Aerospace Corporation	3 200	59 109	67 232
WestJet Airlines	9 800	223 299	258 328
		812 602	1 049 143
Consommation discrétionnaire			
Cogeco Communications	2 300	179 307	198 904
Industries Dorel	8 600	284 740	267 460
Linamar Corporation	4 775	307 737	349 578
Magna International	6 300	377 996	448 812
Reitmans Canada	9 500	42 892	40 470
Société Canadian Tire, classe A	2 205	324 571	361 400
Transat A.T.	3 700	29 854	41 514
		1 547 097	1 708 138
Consommation courante			
AGT Food & Ingredients	2 750	66 653	55 303
High Liner Foods	4 500	63 182	66 735
Rogers Sugar	16 300	101 185	103 016
		231 020	225 054

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

LETKO BROSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROSSEAU CANADIAN EQUITY FUND
 INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS
 AU 31 DÉCEMBRE 2017

	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Services financiers			
Acasta Enterprises	6 950	52 957	41 631
Banque de Montréal	5 550	512 780	558 274
Banque de Nouvelle-Écosse	6 625	507 719	537 420
Banque Royale du Canada	5 250	492 267	538 913
Banque Toronto-Dominion	7 650	491 499	563 422
Canadian Imperial Bank of Commerce	1 700	179 725	208 318
Power Corporation of Canada	8 750	252 976	283 238
Société Financière Manuvie	20 400	488 325	534 888
Sun Life Financial	10 550	476 827	547 333
Thomson Reuters Corporation	4 425	257 988	242 446
		3 713 063	4 055 883
Immobilier			
Brookfield Property Partners LP	4 400	133 635	122 540
Technologie			
Celestica	17 200	294 797	226 696
Télécommunications			
BCE	5 275	313 149	318 505
Rogers Communications	1 500	90 855	96 075
TELUS Corporation	8 575	386 606	408 342
		790 610	822 922
Services à la collectivité			
Capital Power Corporation	11 500	291 322	281 635
Superior Plus Corporation	22 500	259 698	267 075
		551 020	548 710
Total des titres de participation		11 648 166	12 757 407

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

LETKO BROSSAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROSSAU CANADIAN EQUITY FUND
 INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS
 AU 31 DÉCEMBRE 2017

	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor du Canada 2018-01-11	235 000	234 525	234 525
Bons du Trésor de l'Ontario 2018-01-18	240 000	239 429	239 429
Province de l'Alberta, billets 2018-01-08	20 000	19 949	19 949
Province de Québec, billets 2018-03-05	145 000	144 636	144 636
Total des titres de marché monétaire		638 539	638 539
Coûts de transactions de portefeuille inclus dans le coût des titres		(15 950)	
Total des placements		12 270 755	13 395 946

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

1. ÉTABLISSEMENT DU FONDS

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes / Letko Brosseau Canadian Equity Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3. Le Fonds a débuté ses opérations le 6 juin 2016.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « IFRS », publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 22 mars 2018.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers ainsi que la prise en charge et le règlement de passifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction. Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. L'encaisse et les placements, détenus à des fins de transactions, sont désignés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont subséquemment évalués à la juste valeur et l'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée au début et à la fin de l'exercice est comptabilisé comme gain non réalisé (perte non réalisée) sur la variation de la juste valeur des placements aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers, à l'exception de l'obligation au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont subséquemment évalués au coût amorti. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont comptabilisés aux états du résultat global.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou il est obtenu de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues à des fins d'investissement par le Fonds et qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

LETKO BROSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROSSEAU CANADIAN EQUITY FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation par part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établisse des hypothèses comprenant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements, qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement et qui évalue et apprécie la performance de ses investissements sur la base de la juste valeur. Étant donné que le Fonds remplit toutes ces conditions, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

4. NORMES COMPTABLES FUTURES

IFRS 9, Instruments Financiers (« IFRS 9 »), dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers et est destinée à remplacer IAS 39 qui est la norme actuellement en vigueur pour les instruments financiers. Sur la base d'une analyse des actifs financiers et passifs financiers au 31 décembre 2017, en s'appuyant sur les faits et circonstances existant à cette date, le Gérant a évalué l'impact potentiel de l'IFRS 9. Il a été déterminé que suite à cette adoption, le portefeuille de placement du Fonds continuera d'être classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, l'adoption de l'IFRS 9 ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers du Fonds, autre que des changements quant à l'information présentée par voie de notes conformément à la nouvelle norme.

LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

5. PARTS RACHETABLES EN CIRCULATION

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Depuis le début des opérations, le Fonds a procédé à l'émission d'une seule série de parts.

	2017	2016
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	1	-
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	1 221 520	1
Émises au réinvestissement des distributions	13 385	-
Rachetées	(6 886)	-
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	1 228 020	1

6. ÉVALUATION DES PARTS RACHETABLES ET DISTRIBUTIONS

La valeur liquidative des parts du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme d'acquisition de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le gain, net des pertes, est distribué et réinvesti à la fin de l'année d'imposition sous forme d'acquisition de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versé en espèces.

7. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT L'ACTIF NET

L'actif net du Fonds est constitué des parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son actif net est investi en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion des placements du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son actif net.

LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

8. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de l'exercice entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différée aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant	Autres parties liées
	\$	\$
2017		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	9 055 786
Émises au réinvestissement des distributions	-	110 465
Rachetées	-	-
	-	9 166 251

	Gérant	Autres parties liées
	\$	\$
2016		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	10	-
Émises au réinvestissement des distributions	-	-
Rachetées	-	-
	10	-

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des transactions.

Au 31 décembre 2017 et 2016, la juste valeur marchande totale des parts de fonds détenues par des parties liées se présente comme suit.

	2017	2016
	\$	\$
Gérant	11	10
Autres parties liées	10 043 174	-
	10 043 185	10

LETKO BROSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROSSEAU CANADIAN EQUITY FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

9. REVENUS NETS DE PRÊTS DE TITRES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titre à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. En vertu des termes du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102% de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les transactions de prêt de titres au 31 décembre. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille de placements.

	2017	2016
	\$	\$
Juste valeur totale des titres prêtés	1 738 970	-
Valeur totale des garanties	1 773 880	-

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour l'exercice terminé le 31 décembre, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit.

	2017	2016
	\$	\$
Revenus bruts de prêts de titres	266	-
Charges de prêts de titres	(133)	-
Revenus nets de prêts de titres	133	-
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	50%	-

10. HONORAIRES

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts.

11. IMPÔTS SUR LE REVENU

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie d'investissement à participation unitaire et est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et ses gains en capital nets réalisés.

12. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion du risque - Analyse

Conformément à sa « Politique et principes directeurs de placement », l'objectif du Fonds est d'optimiser le rendement en construisant un portefeuille de titres domestiques bien diversifié, comprenant des titres de participation et des instruments de marché monétaire, sans prendre de risque indu de perte ou de perturbation. Afin de minimiser les risques associés aux instruments financiers, le Gérant applique une stratégie de diversification parmi les émetteurs et les secteurs industriels.

LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

12. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Le risque de défaut, découlant des transactions avec les contreparties, relativement aux opérations de placements est minimal compte tenu du fait que les transactions échoueraient si une partie ne remplissait pas ses obligations.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le Gérant s'assure de maintenir un niveau de trésorerie suffisant afin de faire face aux obligations du Fonds. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les IFRS requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-dessous et les écarts pourraient être significatifs.

Risque de prix

Compte tenu de ses investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché découlant de l'incertitude concernant leur prix. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent comme suit.

Indices de référence	Variation en %	2017 Impact \$	2016 Impact \$
Bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada	0,25	2 000	-
S&P/TSX plafonné	3,00	382 000	-

Risque de change

Le Fonds n'est pas exposé au risque de change étant donné qu'il ne détient aucun placement dans des titres étrangers.

12. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risques de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme. Étant donné que le Fonds ne détient pas de placements en obligations, il n'est pas directement exposé à un risque de taux d'intérêt sur les titres d'emprunt.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.

13. INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, tous les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés dans le Niveau 1.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. DISPENSE DE L'OBLIGATION DE DÉPÔT D'ÉTATS FINANCIERS

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.